

Transcription baptême de Joseph

*Ce jourdhuit, l'an quatre de la republique  
francaise une et indivisible et comparut  
par devant moi Joseph Roux agant de la commune  
de Saint-Germain-les-Parroisses canton de Celle  
département de l'Ain le citoyen Marin  
Rubier lequel ma declarée que Marie  
Tripie sa femme a accouché d'un garcon  
dans son dommicille et etoient accompagnée  
d'un citoÿen Joseph Bouvie age de vingt  
ans et du citoyen André Viollet et de  
Anthème Chevrier et tout deux majeurs  
et cultivateurs de la commune lesquels  
ont déclarées quil est veritable et de la  
représentation de l'anfant auxquels j'ai donner le  
pronom de Joseph Rubier, que j'ai dressée  
l'acte ce seize termidor l'an quatre  
que j'ai signé moi Joseph Rioux agant et  
Marin Rubier pere a signé et Joseph Bouvie  
et non André Viollet et na signé pour  
être illiteré et non Anthème Chevrier na  
signé pour être illiterée et Marie Meÿuet  
a été présente et na signé pour ne  
sacvoir  
Rubier Bouvier Rioux agant (paraphe)*

Transcrit par Marie Gagné